

nom de lieu

**Le Graouot du Cout de Lesque**

antériorité

date la plus ancienne attestée :  
1833source :  
Cadastre 1833

lieux-dits	type de lieu	quartier	cadastre	IGN
borne du Graouot du Cout de Lesque	borne, signal	Hardy	CE	4842-630
Le Graouot du Cout de Lesque	zone humide	Hardy	CE	4842-630

Ce nom de lieu désigne une borne et une zone forestières, en plein 'pignadar' aux confins du quartier d'Hardy et de la commune de Seignosse.

1. **Graouot**, *Graouòt* est le diminutif de *grau*. Il recouvre plusieurs significations.

En Provence et sur le littoral languedocien *grau* désigne le « chenal par lequel un étang ou une rivière débouche dans la mer » (Alibert, Mistral). On rencontre ce mot dans des noms de lieux tel que Le-Grau-du-Roi, Le-Grau-d'Agde. *Gräu* procède du latin *gradus*, « grade, degré », employé métonymiquement dès l'époque impériale (attestations dans *l'Itinéraire d'Antonin* et chez Ammien Marcellin) pour désigner un havre à la sortie d'une embouchure où les navires peuvent entrer, aborder et d'où ils peuvent sortir à tout moment. Du Cange précise que c'est parce que la terre y est toujours plus haute que l'eau (*continuo terram aqua altiore*) : l'étymon *gradus* est porteur du sème de niveau. En Gascogne, où un tel chenal est appelé *corrent*, « courant ». Exemple : *lo corrent de l'estanh de Soston*, « le courant de l'étang de Soustons ».

*Gräu* (substantif masculin), ainsi que *grava* (féminin) et de nombreux dérivés, ont en général le sens de « gravier », du latin médiéval *grava*, dont l'origine est discutée. L'opinion la plus rapportée le fait dériver d'un hypothétique \**grava* pré-latin. Pierre Guiraud, ainsi qu'avant lui Mistral, sont tentés de le rapprocher du latin classique *gravem*, « lourd, pesant, dur, difficile ». Ce sens de *gräu*, *grava* s'est étendu à un type de terrain, désigné en mécanique des sol grave: un sol composé de grosses particules sans argile. Il a donné son nom aux vins de Bordeaux de la région de Pessac-Léognan, les Graves. Mistral signale en languedocien *gravèu* pour désigner une « terre argileuse mêlée de petites pierres » et relève *grava*, « boue en Béarn ». En montagne bigourdane, selon Marcellin Béro, *graueta*, *graoèr* désignent un « coin marécageux », une « zone humide ». En Bigorre et aussi en Gironde, selon Palay, 'gräu', 'gräube', 'gräu' désignent un borbier, une mare et aussi le gravier. À Saint-Lézer (H.-P.), un bas-fond est appelé 'lou gräu' (Palay). Vincent Foix donne à 'gräbe' le sens de :

« fange, boue mêlée d'argile (Chalosse) », à 'graù' sub. masc., « marais fangeux », à 'graùe' sub. fém., « mare au milieu des pignadars, fange, gravier, gros sable mêlé de cailloux ». L'*Atlas linguistique de la Gascogne* relève à Soustons, 'grabe' au sens de flaque boueuse, toujours en usage aujourd'hui. Selon une dérivation qui n'est pas rare ni sans rapport avec l'antiphrase, un mot arrive à signifier, la sémantique\* le relève, le contraire de son sens primitif (Michel Bréal). Du sens de grave, sol sans argile, le mot aboutit à sol argileux, puis à fange et à mare.

Aucun dictionnaire gascon ne signale le diminutif *grauòt*, mais il n'a pas échappé à Mistral qui note : *grauòt* « petit marais en Béarn ».

Conclusion : **Grauòt** désigne notre lieu-dit comme une petite mare dans les pins.

Il est tentant de faire dériver *grau*, au sens de mare, de 'groulthe, graoüilhe' « grenouille » (Vincent Foix). C'est une fausse piste. Bien que deux termes aient été utilisés en gascon pour désigner la grenouille – 'groulthe' l'a emporté chez nous –, tous deux procèdent du latin *rana* « grenouille » par son diminutif populaire \**ranucula*, le groupe initial *gr-* pouvant s'être substitué au *r-* par imitation du cri de l'animal. Voir **Las Graouillères**.

2. Quant au **Cout-de-Lesque**, c'est un composé : 'cout', *cot*, désigne un coin, l'intérieur de deux limites formant angle (*lo cot deu huec*, « le coin du feu »), ici le coin d'un terrain. 'Lesque' peut être, ou bien *l'esca*, le « carex, fougère des marais », un champignon, « agaric ou bolet amadouvier », ou bien, si on lit *lesca*, une « tranche étroite et mince », une « clairière étroite dans les pins » (Foix, Palay). Les trois sens sont possibles s'agissant d'une mare dans la forêt : « la petite mare dans les pins dans le coin où pousse de la fougère des marais », « la petite mare dans les pins dans le coin où pousse du bolet amadouvier » ou « la petite mare dans les pins au coin de la clairière étroite ». Des trois propositions, l'indication la plus vraisemblablement signalétique est celle de la clairière, car fougère des marais et même bolet amadouvier ont leur place toute trouvée dans n'importe quelle mare. La surdétermination du lieu-dit semble indiquer une volonté de le distinguer et de le rendre plus présent. Les mares, aujourd'hui asséchées, étaient nombreuses, selon un témoignage, dans cette zone forestière.

graphie occitane normalisée

**Lo Grauòt deu Cot de Lèsca**

notation phonétique API

[lugra'wɔtdu'kutdə'lɛskə]